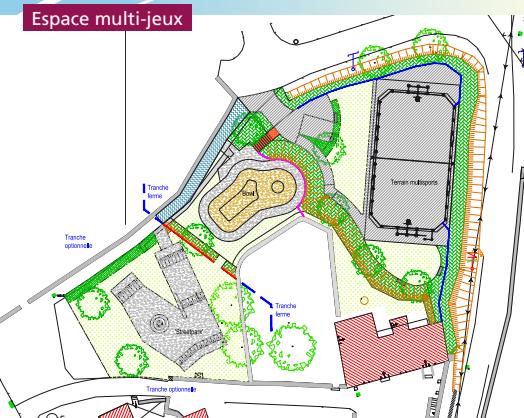


Le Fœil infos

AOÛT 2019 | n°21



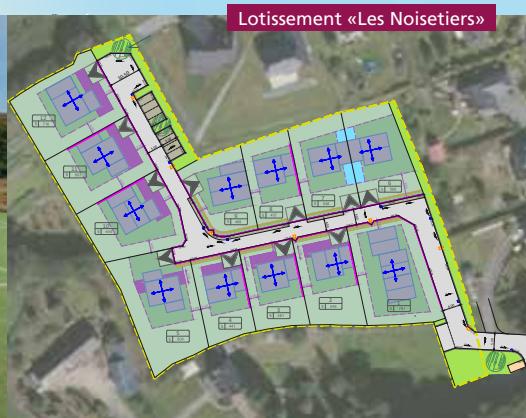
Espace multi-jeux



City Stade



Lotissement «Les Noisetiers»



Les futurs projets en avant première

Médiathèque



p 4

Budget
communal



p 10

ALSH



p 12

Ecole
sortie vélo



SOMMAIRE

> Edito	P 2
> Etat civil Urbanisme Maisons fleuries	P 3
> Budget	P 4-5
> Cérémonies	P 6
> Lotissement des noisetiers	P 7
> Espace multi jeux	P 8-9
> ALSH	P 10-11
> Ecole	P 12-13
> Infos pratiques	P 14 à 21
> Associations	P 22-23

Directeur de la publication : Pascal Prido

Conception, réalisation et impression :
RoudennGrafik

Ont participé à ce numéro :
Florence Avril, Françoise Breton,
Audrey Briatte, Philippe Cosquer,
Ludovic Le Vaillant, Pascal Prido.

AOÛT 2019



Un budget ambitieux pour 2019

Je suis ravi de vous présenter ce bulletin municipal. Par la lecture de ce nouveau numéro, vous découvrirez en détail les prochains projets de la commune, ainsi que le budget pour cette année 2019.

Acte fondamental pour chaque collectivité, le budget reflète les décisions prises par les élus, au travers des projets qui prendront corps dans les mois à venir. Pour cette année 2019, le budget revêt un caractère particulier et son approbation par l'ensemble du conseil municipal est d'autant plus importante, que ce budget sera le dernier exécuté au cours de cette mandature.

Ce budget ambitieux fait la part belle aux futurs équipements qui seront installés au centre bourg (City-stade, espaces de glisse, médiathèque ou espace jeunes), mais sans pour autant oublier l'entretien du patrimoine communal, constitué par les bâtiments et les espaces publics, ainsi que par le réseau routier.

Les travaux de ces équipements, tant attendus par notre population, débuteront dès cette année mais ne seront malheureusement pas livrés avant l'année 2020. De son côté, le lotissement des noisetiers prendra forme dès cet automne.

En parcourant ce bulletin municipal, vous pourrez également remarquer le retour du service de transport en porte à porte pour les plus de 70 ans, comme au temps de Transcom.

De même, à la fin du mois d'août, après deux ans de pause, notre commune accueillera de nouveau et avec un grand plaisir, une nouvelle épreuve d'auto-cross, du côté de La Bruyère.

Il ne me reste plus à présent qu'à vous laisser parcourir ce nouveau bulletin municipal et à vous souhaiter de profiter au mieux de cette période estivale, pour quelques périodes de vacances sous le soleil ou ailleurs, en fonction des aspirations de chacun.

Bonnes vacances à toutes et à tous.

Le Maire
Pascal PRIDO



Etat-civil



Naissances

- Le 18 février 2019, Jade BERTRAND, de Mathieu BERTRAND et de Jennifer PELLION, Mauguérand
- Le 14 mars 2019, Romy GUEMON GLAZIOU de Fabrice GUEMON et de Stéphanie GLAZIOU, Le Petit Robien
- Le 22 mars 2019, Louis COSSON de Sébastien COSSON et de Adeline ROCABOY, Le Pouëmen
- Le 27 mars 2019, Océane LE MERCIER de Jean-Marc LE MERCIER et de Virginie LE SCIELLOUR, Les Châtaigniers

• Le 14 juin 2019, Alicia NOYER de Christophe NOYER et de Vanessa LEVEQUE, La Touche Hello

• Le 1^{er} juillet, né à PLERIN, Jules du MOULIN de la BRETECHE, fils de Xavier du MOULIN de la BRETECHE et de Emilie GUENO, La Touche Hello.

• Le 3 juillet, né à SAINT-BRIEUC, Auguste OIZEL, fils de Jérôme OIZEL et de Claire LE MAGADOU, Bel Air.

Décès

- Le 19 mars 2019, Marie POILPOT, 72 ans, rue Ste Anne

Transcriptions de décès

- Le 15 avril 2019, est décédé à QUINTIN, Pierre BRUAND, 90 ans, Lingloret
- Le 27 mai 2019, est décédé à QUINTIN, Jean RAOULT, 91 ans, La Brousse Jolie.

Urbanisme

Permis de construire

- > M. LE VACON Gérard, 32 Bêchepée, garage.

Déclaration préalable

- > OGER Daniel, 4 rue de Maupertuis, véranda
- > COMMUNE DE LE FOEIL, 2 Place de la Mairie, réfection des joints de l'église.
- > DUROCHER Garry, 49 Bêchepée, transformation de garage en habitation.
- > LE GALL Annick, 58 Bêchepée, rénovation façade.

- > LE MOINE-JAFFROT Annick, 24 La Gravelle, fenêtres de toit.
- > TANGUY Mylène, 22 La Gravelle, division de terrain.
- > BOSCHAT Bruno, La Ville Goro, abri de jardin.
- > RANNOU Guy, 3 Bêchepée, fenêtres de toit.
- > MENGUY Patrick, 4 La Gravelle, remplacement ouverture.

Maisons fleuries



RESULTATS DU CONCOURS COMMUNAL 2019 DES MAISONS FLEURIES

Le jury communal de fleurissement s'est réuni le vendredi 28 juin afin de visiter les jardins des participants inscrits au concours 2019. Cette année le jury était composé de Claudine

LEMERCIER, Raymond LE COARER, Jeanine LE BARS, Nathalie COSSON (Le Foeil), de Françoise GUILLOU-COROUGE (Quintin). Ludovic LE VAILLANT nous a accompagné afin de prendre quelques photos des différents jardins.

Classement :

1^{ère} catégorie (maison avec jardin <1000 m²)

- 1) M. Mme MAUDIEU Jérôme, 7 rue de la Porte Boscher
- 2) M. Mme CARON Jean-François, 24 rue St André
- 3) M. Mme LE BIHAN Hervé, 10 Le Beaudoué
- 4) Mme LE HEGARAT Adrienne, 53 Bêchepée

2^{ème} catégorie (parc et grand jardin privé >1000 m²)

- 1) M. Mme LAGATTU Noël, Launay Pinçon
- 2) M. Mme GUICHARD Gildas, La Gravelle

HORS CONCOURS

M. Mme BINET Marcel, 3 La Touche Hello

Budget

Budget communal les investissements 2019

Culture - enfance - jeunesse : **946 691 €**

- **715 295 € : médiathèque et espace jeunes**

Pour remplacer la bibliothèque actuelle, devenue trop petite, une médiathèque verra le jour en face de la mairie. Elle continuera d'accueillir le public et les écoliers. La création d'un espace jeunes est également en cours de réflexion, avec la participation des jeunes de la commune.

- **231 396 € : city stade et skate park**

Avant la fin de l'année, un city stade et un skate park seront construits en contrebas de la mairie (voir plus de détails dans ce bulletin).

Aménagement de la commune : **208 442 €**

- **171 130 € : Avances 2019 Lotissement**

Le nouveau lotissement des Noisetiers verra le jour derrière l'impasse Maupertuis en 2019. Il permettra d'accueillir quatorze nouvelles familles sur la commune. La somme dépensée par la commune sera couverte par les ventes de terrains.

- **9 800 € : éclairage public**

Quelques travaux ont été menés pour améliorer l'éclairage du bourg en lien avec les travaux d'aménagement.

- **8 400 € : adressage**

L'adressage et l'identification des habitations de la commune seront entièrement révisés (contrat La Poste).



- **8 112 € : PLU**

Le PLU, toujours en cours d'élaboration, permettra de délimiter les zones constructibles, agricoles...

- **8 000 € : signalétique**

De nouveaux panneaux de signalisation seront installés pour une meilleure identification des lieux.

- **3 000 € : cimetière**

Deux aménagements seront effectués : construction d'une urne de dispersion des cendres et ajout d'un étage supérieur sur le columbarium.

Voirie : **312 427 €**

- **210 760 € : programme voirie 2019**

• **70 902 € : réaménagement et sécurisation de Crenan**

• **17 885 € : réaménagement et sécurisation du Beaudoué**

• **12 880 € : réaménagement et sécurisation de la Croix Neuve**



Equipement communaux : 173 350 €

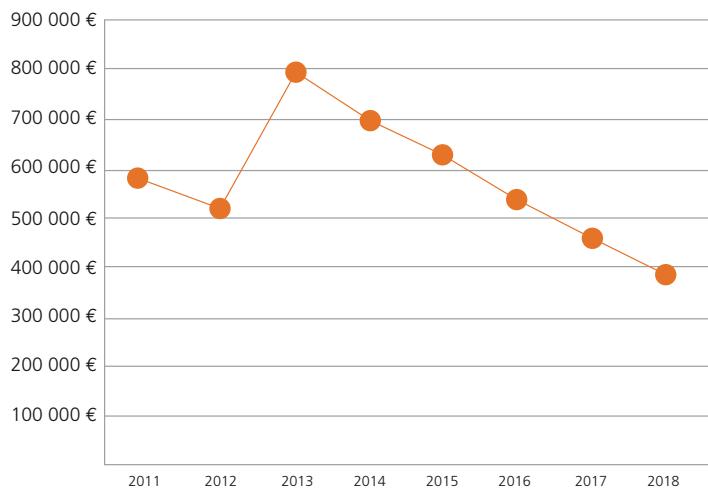
- **125 860 € : le clocher de l'église** sera rejointé, afin d'assurer sa solidité, au cours du premier semestre 2019.
- **17 500 € : salle du Tertre** : le bardage sera entièrement reverni à la rentrée.
- **13 500 € : sanitaires extérieurs de la mairie**.
- **16 490 € : divers**

Divers travaux et achats seront effectués également sur 2019 : radiateurs de l'école, chauffe-eau de la salle du Tertre, informatique à la mairie et à l'école, matériel pour les services techniques...

L 'ENDETTEMENT DE LA COMMUNE

Au 31/12/2018, l'encours total de la dette est de + 386 895,36 € soit 259 €/habitant contre une moyenne de 674 €/habitants au niveau départemental, 642 € au niveau régional et 599 € au niveau national.

Encours de la dette



Evolution du stock de dettes

- 2011: 593 616€
- 2012: 520 870€
- 2013: 798 398€
- 2014: 694 539€
- 2015: 625 440€
- 2016: 524 715€
- 2017: 453 442€
- 2018: 386 895€

Analyse des ratios de la commune du Foeil

La Capacité d'Autofinancement (CAF) représente la marge de manœuvre dont dispose la Commune une fois ses produits réels encaissés et ses charges relatives au fonctionnement courant payées.

En 2018, celle-ci est de 413520 € soit 277€/habitant, montant supérieur aux moyennes départementales (214 €/hbt), régionale (196 €/habitant) et nationale (156 €/habitant).

Pour mémoire, la CAF 2017 était de 455 221 €.

C'est une ressource qui permet à la commune de faire face :

- au remboursement des annuités d'emprunt en capital.
- et éventuellement de financer de nouveaux investissements.

Cérémonie

Anciens d'Algérie. Cinq décorations remises au Fœil

Après un dépôt de gerbe, le mardi 19 mars, à la stèle du rond-point du Volzen baptisé rond-point du 19 mars 1962, le comité de la Fédération nationale des anciens combattants (Fnaca) Quintin-Le Fœil s'est réuni, dimanche 24 mars au Fœil pour célébrer la commémoration du cessez-le-feu en Algérie. À l'issue de la messe, les participants se sont rassemblés autour du Monument aux morts, sur l'esplanade nouvellement aménagée près de l'église. Cinq décorations ont été remises au cours de la cérémonie : la médaille commémorative à Robert Riou et Lucien Toué, la Croix du combattant à René Gestin et Daniel Hillion. Et Paul Hillion a reçu l'insigne de porte-drapeau qui lui a été remis pour plus de trente années de service par Joseph Grot, président du comité départemental des anciens combattants d'Algérie.



Cérémonie du 16 mars



Le samedi 16 mars, la mairie a souhaité la bienvenue aux quatorze nouveau-nés qui ont été enregistrés sur la commune, remercié les habitants qui ont participé au concours des maisons fleuries et mis à l'honneur les médaillés du travail.

Nouveau-nés :

Onze familles ont répondu présentes à l'invitation qui se déroulait dans la salle de motricité de l'école communale (les autres étant retenues professionnellement).

Chacun s'est vu remettre en cadeau une sortie-de-bain et un petit mot de bienvenue.

Maisons fleuries :

Cette cérémonie fut aussi l'occasion de remercier et de féliciter les personnes qui œuvrent pour embellir notre commune à travers leurs jardins fleuris.

Cette passion gagne beaucoup d'entre vous, l'année dernière 8 maisons étaient inscrites pour ce concours.

Nous continuerons de maintenir ces échanges à travers le concours pour les années à venir, c'est un moment agréable, rempli de bonheur et de découverte pour le jury.

Médaillés du travail :

Pour la première fois, la commune a félicité les médaillés du travail. 16 personnes ont été médaillées sur la commune en 2018, 8 ont répondu présentes.

Lotissement

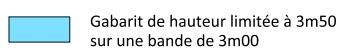
Un nouveau lotissement : les Noisetiers

Un nouveau lotissement sortira de terre dans les prochains mois (plus de détails dans le prochain bulletin municipal). Situé à proximité du lotissement Maupertuis, il pourra accueillir jusqu'à 14 logements (voir esquisse ci-dessous). Le tarif au mètre carré sera défini en fonction du résultat de l'appel d'offre.

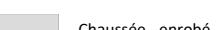
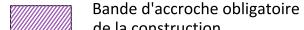
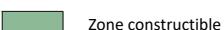
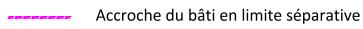
Renseignements et pré-réservations en mairie.



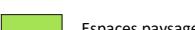
Accès au lot (imposé)



Orientation du bâti



Accotement/stationnements - empierrétement



Espace multi jeux

Aménagement d'une zone de loisirs

Afin de répondre à la demande des jeunes foieillais, une zone de loisirs sera aménagée prochainement sur un terrain situé en face de la mairie.

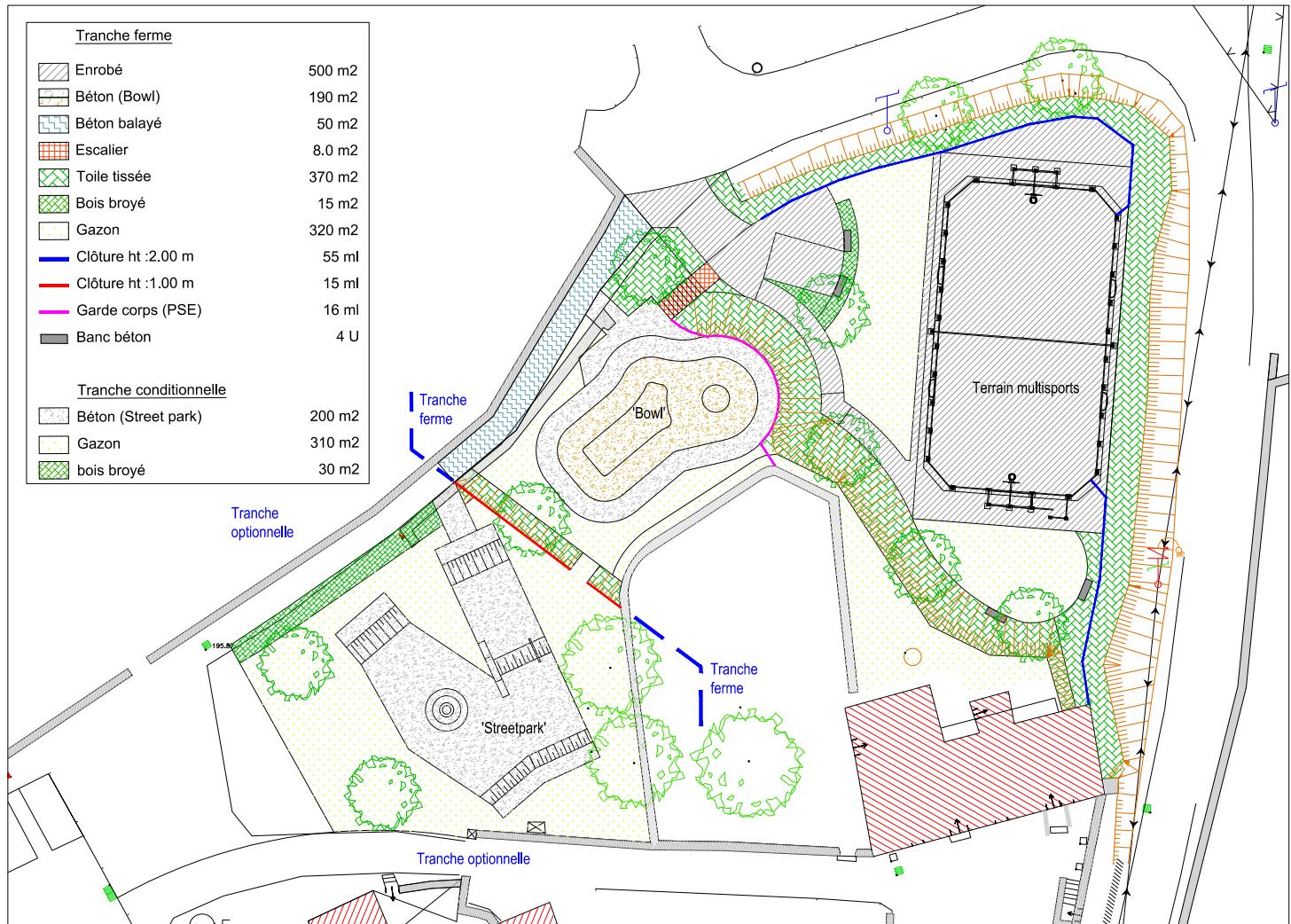
Plusieurs phases se succèderont :

- Dès la rentrée, des travaux débuteront pour la réalisation d'un city stade (terrain pour les jeux de ballon : basket, foot, hand...)

- Dans un second temps, deux installations destinées aux sports de glisse – skate, trottinette, rollers... – verront le jour. Elles permettront aux débutants comme aux confirmés de pratiquer leur sport.

Tout comme l'aire de jeux, ces aménagements s'inscrivent dans la volonté de la municipalité de dynamiser le bourg et de favoriser les échanges.

Plan d'aménagement de la zone de loisirs





Deux jardins ouverts au public sur la commune



Kardensoiz

chez Jeanine et Alain Le Bars



Le jardin fleuri de Jeanine et Alain Le Bars a attiré 363 visiteurs au cours des portes ouvertes que le couple organisait le week-end des 15 et 16 juin. Une visite en avant première avait même été organisée

le jour précédent pour les résidents de l'EHPAD de Merdrignac.

Le jardin abrite près de 600 références de plantes et arbustes, petites pièces d'eau et autres surprises sur 2 500 m², au Baudoué. La somme de 300 € a été récoltée au profit de l'association Rêves de Clown, une association œuvrant pour le confort des enfants malades.



Jardin au naturel

chez Michèle et Loïc Tanguy

En l'espace de deux après-midi, 366 visiteurs ont été accueillis dans le « Jardin fleuri naturel » de Michèle et Loïc Tanguy, à Kerboho. Passionné, Loïc Tanguy ouvrait son jardin pour la 14ème année, avec toujours l'envie de partager ses astuces et expériences de jardinage au naturel. La somme de 500 € a été récoltée et partagée entre deux associations, 250 € pour le centre handi'chiens à Saint-Brandan et 250 € pour l'AFM à Trégueux.



L'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH)

Un thème est choisi pour chaque période entre vacances scolaires. L'équipe d'animation et la directrice définissent le planning d'activités : ateliers manuels, sports, jeux d'extérieur, cuisine, sorties diverses... Et chaque mercredi avant les vacances, les enfants présents à l'ALSH participent à l'atelier créatif organisé par la bibliothèque.



Du 9 janvier au 6 février : les 5 continents

Les enfants ont confectionné des créations sur les thèmes des continents américain, africain, asiatique, européen et océanique.

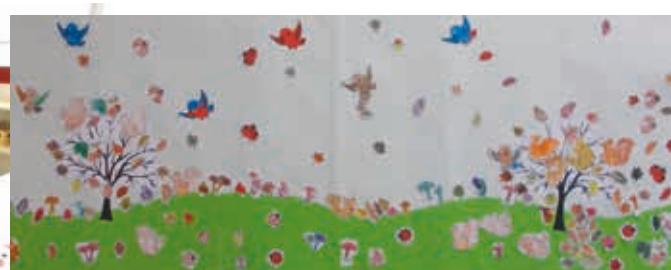


Du 27 février au 3 avril : les 4 saisons

Ils se sont amusés à travailler sur les différentes saisons : travaux créatifs, jardinage, confection d'un herbier...



L'ALSH a également participé au concours sur le développement durable organisé par St Brieuc Armor Agglomération. Les enfants ont construit la maison de demain appelée « l'Éco-lotonome », et ont terminé 1er exæquo !





Les enfants ont aussi pu préparer des cartes, du chocolat et des porte-clés, à offrir à l'occasion de la fête des mères et des pères.



Recette des tartines au chèvre, tomates et lardons

Pour 4 personnes

Quantités :

- 4 tranches de pain
- 2 gousses d'ail
- Huile d'olive
- 2 tomates
- 2 boîtes de lardons
- 1 bûche de fromage de chèvre

- 1- Frotter les tartines de pain avec les gousses d'ail, ensuite les tremper partiellement dans l'huile d'olive.
- 2- Couper les tomates en tranches et les étaler sur les tartines.
- 3- Recouvrir de lardons.
- 4- Couper le fromage de chèvre en tranches et les répartir sur les tartines.
- 5- Cuisson : 10 minutes dans un four chaud à 180°C (thermostat 6).



La recette réalisée par les enfants
Voir recette



Renseignements et inscriptions, pour l'année 2019-20, auprès de la mairie.

Portes ouvertes de l'école publique « Les Enfants d'Abord »



A l'occasion des portes ouvertes organisées samedi 23 mars, au matin, les familles sont venues visiter l'école Les enfants d'abord. Les enseignants et des représentants de la municipalité ont accueilli enfants et parents.

« Pour l'occasion, des gâteaux ont été réalisés par les élèves de CE1-CE2 lors d'un exercice de mathématiques appliquées ; ils ont été très appréciés », explique leur enseignante Virginie Hocquard.

Avec 86 élèves répartis dans quatre classes, l'école se porte bien. « Nous sommes dans une bonne dynamique », se réjouit Gaëlle Le Roux, directrice.

Sortie vélo à la journée

Les CM de l'école du Fœil ont effectué lundi 24 juin une sortie-vélo à la journée, sur route et chemins. La classe était encadrée par M. Le Roux, enseignant ainsi que par une dizaine d'accompagnateurs bénévoles à vélo et en voiture (que nous remercions d'ailleurs vivement).

Le groupe a suivi une boucle passant par Le Leslay, St Gildas, puis Le Vieux Bourg où ils ont pique-niqué au terrain de football.

Ensuite, les élèves ont rejoint St Bihy, ont traversé le sud-ouest de Quintin avant de remonter en direction du Fœil pour arriver à l'école vers 15h30.

La météo a été clémente et tout s'est déroulé dans la bonne humeur et sans aucun problème.



Centre de tri

Les élèves de CM1-CM2 de l'école du Fœil se sont rendus au centre de tri Génériss de Ploufragan, géré par Kerval. Cette matinée destinée à sensibiliser les enfants au tri des déchets s'est divisée en deux moments forts :

- un atelier tournant où les élèves ont d'abord pu retracer le circuit de fabrication et/ou de recyclage d'une bouteille d'eau en plastique ; ils se sont ensuite attelés à des «courses» à la pseudo-superette du centre : chaque groupe devait choisir entre différents produits, en faisant attention notamment aux suremballages et à la saison, pour les fruits et légumes.

- la visite du centre avec oreillettes pour pouvoir suivre les commentaires du guide malgré le bruit. Un quizz était proposé aux élèves lors de cette visite. Chaque enfant disposait aussi d'un micro grâce auquel il/elle pouvait poser des questions ou faire des remarques.

Le maître tout comme ses élèves ont apprécié cette matinée très instructive où les animatrices se sont montrées très dynamiques, positives et pédagogues.





Cinéma toutes classes



Plusieurs sorties cinéma ont eu lieu au cours des dernières semaines :

- Le 2 avril, la classe de CM1-CM2 s'est rendue à Quintin au cinéma Le Rochonen pour visionner «La grande aventure», film suédois en noir et blanc réalisé en 1953 par Arne Sucksdorff. Malgré l'absence de couleurs, les élèves ont apprécié ce film original, à la fois sentimental, poétique et captivant. Ils se sont bien sûr sentis très proches du jeune héros et de son frère auxquels ils ont pu pour un temps s'identifier pour vivre intensément cette grande aventure.

- Le 7 mai, les élèves de maternelle et CP se sont rendus au cinéma le club 6 de St Brieuc. Ils ont visionné « Des Trésors plein ma poche », un ensemble de six courts films d'animation, à la fois ludiques et éducatifs. Ces films avaient été retenus pour leurs qualités cinématographiques et leur intérêt pédagogique, de façon à sensibiliser progressivement les élèves au plaisir de la découverte du 7^e art.



- Le 24 mai, les élèves de CE1-CE2 et de CM1-CM2 se sont rendus au Rochonen à Quintin pour visionner «Les aventures de Robin des Bois» (film de W. Keighley et M. Curtiz de 1938). Au 21^{ème} siècle, presque 100 ans après la sortie du film, son héros Robin Hood est encore connu des enfants. Sans aucun temps mort, le film a réussi à captiver les élèves et à les faire rire ou sourire des quelques situations cocasses et autres traits d'humour.



Rencontre échecs

Une sortie échecs s'est déroulée le mardi 25 juin après-midi au collège.

Ont participé à cette rencontre amicale les CM du Fœil ainsi que ceux de Quintin et de Plaine-Haute.

Les rencontres se sont déroulées en temps limité (10 min) dans une atmosphère de concentration. Les élèves ont joué de 14h à 16h dans le self du collège, adapté aux circonstances.

Un jeu d'échecs géant était aussi disponible dans la cour de récréation en mode «détente».

Les élèves étaient ravis.

50 ans de la MJC

Vendredi 17 mai, dans le cadre des 50 ans de la MJC, les élèves de CE1 CE2 ont assisté au spectacle Les couleurs du temps. Mohammed Idali, calligraphe et Yann Quéré, conteur, nous ont raconté le monde en couleurs et en dessin. Un travail sera réalisé à partir des différentes techniques découvertes à cette occasion.

Les élèves de maternelle et de CP ont, quant à eux, assisté au spectacle Klew le lundi 13 mai.



La Forêt de Brocéliande

Jeudi 6 juin, les élèves GS CP CE1CE2 se sont rendus en forêt de Brocéliande.

Ils ont pu écouter des légendes du pays de Brocéliande grâce aux guides conteurs.

Les petits Fœillais se sont plongés dans un univers peuplé de fées, de chevaliers et de korrigans.

Ils ont notamment découvert avec curiosité et intérêt les légendes de l'étang du miroir aux fées, de l'arbre d'or et du chêne à Guillotin.

Ce fut une très belle découverte pour tous.

Campagne de recensement

La campagne de recensement de la population aura lieu en début d'année 2020 (du 15 janvier au 15 février).

Si vous êtes demandeur d'emploi, étudiant, retraité etc... disponibles sur cette période d'environ 1 mois, la commune recrute à cet effet 3 agents recenseurs.

Leur mission principale est de collecter les informations en déposant des questionnaires auprès des admi-

nistrés. En outre, l'agent recenseur devra : identifier les logements dans le secteur qu'il doit recenser, distribuer et collecter les imprimés destinés aux résidents, informer sur le recensement par internet, classer et numérotier ces imprimés puis remplir des bordereaux de synthèse.

Ces activités nécessitent une certaine disponibilité, notamment en fin d'après-midi et en début de soirée en semaine, voire tout ou partie des samedis. Des qualités de contact, de

persévérance, de logique et d'organisation seront recherchées. Les agents, aidés et encadrés par un coordinateur municipal et l'INSEE recevront une formation préalable spécifique.

Pour postuler, merci d'adresser vos candidatures par courrier, accompagnées d'un CV, à l'attention du Maire du Fœil, 2 place de la Mairie.

Opération tranquillité vacances

Cette année encore, la gendarmerie des Côtes d'Armor renouvelle l'opération tranquillité vacances (OTV) pour les particuliers, et l'étend cette année aux commerces et entreprises avec l'opération tranquillité entreprises (OTE).

Ces opérations permettent aux particuliers et aux professionnels de signaler à la Gendarmerie les absences ou fermetures pour cause de vacances.

Pour adhérer, il suffit de s'inscrire auprès de la gendarmerie, en déposant le formulaire d'adhésion disponible à la gendarmerie ou sur les sites internet de la commune, de la Préfecture, des Chambres de Commerce et d'Industrie, et des Métiers des Côtes d'Armor :

* pour les particuliers <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033>

* pour les professionnels <https://www.cotesdarmor.cci.fr/actualites/operation-tranquillite-entreprises>

La gendarmerie de QUINTIN propose également aux professionnels, la réalisation d'un auto-diagnostic de sécurité de leur établissement. L'évaluation ainsi réalisée pourra donner lieu à des conseils utiles pour renforcer la sécurité, et au besoin provoquer l'intervention du référent sûreté de la Gendarmerie.

Et si vous faisiez le point sur votre santé ?

Bénéficiez d'un examen de prévention en santé gratuit, pour vous et votre famille !

Le centre d'examens de santé de la CPAM des Côtes d'Armor vous propose **un examen de prévention en santé « sur mesure », adapté selon votre âge et votre situation personnelle. Ce bilan est pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie***.

Accordez un moment à votre santé. Mettez à profit cet instant privilégié qui vous permettra de faire le point et d'examiner vos préoccupations en matière de santé.

Dès votre arrivée, vous serez pris en charge par une équipe de professionnels de santé, infirmière, dentiste, médecin, qui vous accompagnera tout au long de votre examen.

Prenez rendez-vous dès maintenant auprès du Centre d'Examens de Santé au **02.90.03.31.30** ou par mail : ces22@assurance-maladie.fr

Faites évaluer votre bien le plus précieux : votre santé.

*Pour les assurés du régime général

Au centre d'examens de santé, faites le point sur votre santé

Examens biologiques (sang et urines)

Examen bucco-dentaire

Examen gynécologique + au - fructus

Environnement avec le médecin : commentaire des résultats, examen clinique, proposition de participer à des ateliers d'éducation en santé ou à des programmes d'Education Thérapeutique du Patient

EN FONCTION DE VOS BESOINS, DES EXAMENS VOUS SERONT PROPOSÉS

Examens para-médicaux (cônes, poitrine, spinaux, articulations, cœur, souffle, oreille, auditif)



MJC - Forum des Associations

Un rendez-vous à ne pas manquer... l'événement incontournable de la rentrée associative !

Samedi 7 septembre 2019.

Salle des Fêtes de Saint-Brandan de 10h à 17h.

Responsables associatifs, si vous souhaitez participer, contactez la MJC du Pays de Quintin (point d'appui à la vie associative) au 02 96 74 92 55 (au près de Raphaël THERIN).

PLUi : je m'informe et je participe !

Saint-Brieuc Armor Agglomération s'est engagée dans l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Objectif : un nouveau cadre de vie pour une meilleure qualité de vie ! Jusqu'à son entrée en vigueur définitive en 2023, ce document d'urbanisme stratégique se fera avec vous.

Un PLUi, c'est quoi ?

Le plan local d'urbanisme est le document auquel on se réfère pour tout projet de construction ou d'aménagement sur les 32 communes. Le PLU Intercommunal va traduire toutes les grandes orientations d'aménagement de Saint-Brieuc Armor Agglomération tout en garantissant un développement harmonieux et cohérent de l'ensemble du territoire. Il est réalisé en impliquant tous les acteurs locaux et en étroite collaboration avec les 32 communes de l'Agglomération. Après une phase d'études qui vient de démarrer, il est prévu d'adopter le PLUi en 2023. **À cette date, il remplacera les plans locaux d'urbanisme des communes. Ce sera donc le document réglementaire qui déterminera la vocation et les règles de construction applicables à chaque parcelle.**

En 2023, à qui faudra-t-il s'adresser pour un permis de construire ?

Les habitants continueront à déposer leur demande de permis de construire en mairie.

Elle se chargera de transmettre les

demandes pour analyse et avis aux instructeurs municipaux ou communautaires. Les maires conserveront la responsabilité de l'avis final.

Comment est-il élaboré ?

Pour le réaliser, un diagnostic du territoire a commencé en début d'année et doit se poursuivre jusqu'en juin. L'objectif est d'identifier les atouts et contraintes du territoire dans tous les domaines de la vie quotidienne (habitat, économie, équipements, déplacements, environnement,...) sur la base des tendances d'évolution actuelles et passées et en tenant compte des analyses déjà produites récemment sur le territoire.

PLUi, je m'informe et je participe ! Jusqu'en 2023, l'élaboration du PLUi offrira de nombreux moments d'échanges avec les habitants, invités à s'en approprier les enjeux et à devenir ainsi acteurs de l'avenir de leur territoire. Des rendez-vous réguliers et des dispositifs d'information dédiés vous donneront l'opportunité de participer à la réflexion et de tout savoir sur l'avancement de la démarche.

• Une exposition pédagogique vous présentera la démarche et ses évolutions sous la forme d'une présentation claire des différents enjeux du territoire. Un premier panneau d'exposition expliquant la procédure de PLUi est actuellement en place dans le hall d'accueil de Saint-Brieuc Armor Agglomération,

au Centre inter administratif à St-Brieuc et un panneau itinérant circule dans les 3 pôles de proximité (Binic-Etables-sur-mer, Plœuc-l'Hermitage et Quintin).

• Des registres de concertation sont ouverts dans le hall d'accueil de Saint-Brieuc Armor Agglomération et dans les 3 pôles de proximité ; ils recueilleront vos avis et remarques.

• Le site internet de Saint-Brieuc Armor Agglomération sera alimenté tout au long de la démarche. Vous y retrouverez les dates des rencontres publiques, les restitutions des échanges, ainsi que l'ensemble des documents d'information concernant le PLUi. Rendez-vous sur www.saintbrieuc-armor-agglo.fr / rubrique Vie quotidienne / Urbanisme

• Des rencontres publiques interviendront tout au long de la démarche d'élaboration du PLUi, sous différentes formes (ciné-débat, quiz, présentations ...). Ces étapes de dialogue permettront de répondre à vos interrogations sur les grandes orientations d'aménagement du territoire ou sur des enjeux plus thématiques. N'hésitez pas à prendre la parole sur les sujets qui vous tiennent à cœur !

Plus d'info

Les techniciens du service urbanisme sont à votre disposition pour toute question spécifique, n'hésitez pas à les contacter :

www.saintbrieuc-armor-agglo.fr
02 96 77 60 75
concertation.plui@sbaa.fr

Projet jumelage Le Foeil

Certains se souviennent certainement de l'époque où notre commune était jumelée avec une commune de la République d'Irlande, Kilhavullen. Tous les amis de cette époque, auxquels se sont joints des nouveaux venus, se disaient depuis un certain temps que ce serait une très bonne idée de raviver ces échanges.

He bien, c'est reparti !! Mais il faut tout recommencer à zéro.....

Il y a du travail !!!! Trouver une nouvelle commune, établir des contacts, se rencontrer, organiser des évè-

nements autour de divers thèmes : langue, culture, musique, gastronomie.....

Toutes les bonnes volontés et toutes les compétences seront les bienvenues, et bien sûr nos amis Britanniques résidant à Le Foeil....

Contact :

annie.balanger@orange.fr
annyvonne.lenoane@orange.fr

Pratiques de désherbage

Que dit la réglementation ?!

Semis, taille, désherbage des cours ou des allées ou cueillette au potager... C'est de saison, les jardiniers, qu'ils soient amateurs ou confirmés, redoublent d'inventivité pour agrémenter leur extérieur.

> Arrêté « fossé » : en vigueur depuis 2005

L'arrêté « fossé » s'applique à tous les produits phytosanitaires (de synthèse ou même ceux encore autorisés - bio contrôle ou agréé en biologique). Il se traduit par **une interdiction de traiter les fossés, rivières, caniveaux ou autres collecteurs d'eau pluviale...**

Ces dispositions sont essentielles pour réduire les transferts directs (ruissellement) de ces substances dans les milieux aquatiques, dont la présence est à l'origine de la dégradation de la qualité des eaux de nombreux cours d'eau de notre territoire.

> Produits phytosanitaires de synthèse : supprimés des rayons

Depuis le 1^{er} janvier 2019, de nouvelles règles s'imposent en matière de jardinage.

La Loi Labbé interdit ainsi aux «jardiniers amateurs», d'acheter, de détenir et d'utiliser des produits phytosanitaires de synthèse. Les produits ciblés par la Loi ont donc été supprimés des rayonnages des magasins de jardinage et bricolage.

> Produits alternatifs : oui, mais toujours « phytosanitaires »

Tous les pesticides n'ont pas disparu des rayons, puisqu'on y trouve **des produits alternatifs, dits «de bio-contrôle» et les produits utilisables en agriculture biologique** (liste des produits phytopharmaceutiques autorisés accessible **sur le site du ministère de l'Agriculture**).

Encore disponible dans les jardineries ou supermarchés, le «Roundup» a conservé son nom, mais pas sa composition. La nouvelle version grand public ne contient donc pas de glyphosate, puisque son principe actif est l'acide acétique.

> « Désherbant maison » : le sel et le vinaigre ne sont pas autorisés !

Tout usage de pesticide est soumis à une autorisation (Autorisation de Mise sur le Marché, AMM). Or, **le sel est un poison**

pour le sol qui se répand ailleurs, tout comme le vinaigre. C'est pour cette raison que **leur utilisation, en tant que désherbant, est strictement interdite.** (Références : article L253-1 du code rural et de la pêche maritime et article 28 du règlement européen 1107-2009).

Ensemble, agissons pour reconquérir la qualité des eaux et adoptons des pratiques respectueuses de notre environnement.

Plus d'infos

La direction de l'Eau et l'Assainissement de Saint-Brieuc Armor Agglomération se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire au **02 96 58 51 35**.

CONTACT PRESSE

Direction communication
02 96 77 30 41
communication@saintbrieuc-armor-agglo.fr



Pôle Proximité de Quintin



Les permanences sur le pôle de proximité de Quintin :

Des permanences emploi, une fois par mois le jeudi de 14h à 17h sur inscription au 02 96 77 33 00.

Conseils et informations dans les démarches de recherche d'emploi, de formation, aide au CV, lettre motivation, aide à l'utilisation d'internet

Prochaines permanences : Jeudi 26 septembre, 17 octobre, 28 novembre et 19 décembre 2019

Permanences Habitat, une fois par mois 9h à 12h sans rendez vous.

Les conseillers de l'espace info habitat accompagnent les ménages dans leurs projets et démarches : rénover, acheter, construire, investir, louer. 02 96 77 30 70 info-habitat.sbaa.fr

Prochaines permanences : mardi 24 septembre, mardi 29 octobre, mercredi 13 novembre mardi 10 décembre 2019

Permanences SPANC (service public d'assainissement non collectif) le jeudi, de 9h à 12h, uniquement sur rendez-vous 02 96 58 50 83

Ordures ménagères :

- **Besoin de conteneurs, signaler un changement de situation, un problème de collecte, de redevance,**
Numéro Azur : 02 96 77 30 99 (coût d'un appel local depuis un poste fixe) ou accueilcollecte@sbaa.fr ou

Centre technique de Saint-Brieuc Armor Agglomération
rue du Boisillon - ZI des Chatelets
22440 PLOUFRAGAN

- **Les calendriers de collecte** des ordures ménagères sont téléchargeables sur le site internet www.saint-brieuc-agglo.fr

- **Le pôle de proximité** assure la vente de composteurs aux horaires d'ouverture 8h30-12h30 et 13h30-17h, peut transmettre des imprimés de changement de situation et des clés pour conteneur tel 02 96 79 67 00 polequintin@sbaa.fr

CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale)

Service d'aide et de soins à domicile des personnes âgées ou en situation d'handicap.
Pôle de Proximité, La Ville Neuve,
22800 SAINT-BRANDAN

Du lundi au vendredi : 9h00 - 12h00 et 13h30 - 17h30
Tél : 02 96 58 57 02, mail : accueil.cias@sbaa.fr

Centre médico-social

22 rue Maréchal Leclerc 22800 QUINTIN

Permanences sociales et médico-sociales.

Conseil départemental 02 96 60 80 60,

Mission locale 02 96 68 15 68,

Le Lieu-dit 06 77 40 32 23,

Centre Hospitalier Bon Sauveur 02 96 73 93 94,

CAARUD 02 96 70 28 54,

MSA 02 96 85 79 13,

AIDAMT 02 96 74 72 74,

CDG 02 96 58 64 00

COALLIA 02 96 75 40 80

Déchèterie

Le grand Gué 22800 Le Foeil (sortie de Quintin, route de Corlay)

Lundi, mardi, mercredi de 13h30 à 17h30.

Le vendredi et samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Tél 02 96 74 86 62

Pôle enfance « La Garenne des Mômes »

11 Bis Rue de la Fosse Malard – 22800 QUINTIN.

Relais Parents Assistants Maternels

Tél : 02 96 79 92 23 mail : RPAMquintin@sbaa.fr

Multi accueil La Farandole

Tél : 02 96 79 92 92 25

Mail : multi-accueil.quintin@sbaa.fr

ALSH, MJC

Tél : 02 96 79 62 55, mail : mjc.quintin@wanadoo.fr

Piscine Ophéa

Rue de la Fosse malard 22800 QUINTIN

Tél 02 96 58 19 40, mail : ophea@sbaa.fr

Office de tourisme

6, place 1830 - 22800 QUINTIN

Tél 02 96 74 01 51, mail : accueil@tourismequentin.com

Ecole de musique Centre Armor

1 rue Maréchal Leclerc -

22800 QUINTIN

Tél siège à Ploeuc l'Hermitage 02 96 42 83 76,

Mail emca3@wanadoo.fr

Pôle de proximité de Quintin

La Ville Neuve (entrée QUINTIN)

22800 SAINT-BRANDAN

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi 8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h00

Tél : 02 96 79 67 00 - Mail : polequintin@sbaa.fr



Gestion des déchets : adoptez les bonnes pratiques !

Que ce soit dans le bac jaune ou dans le bac ou l'éco-point dédié au verre, nous commettons souvent les mêmes erreurs de tri. Testez-vos connaissances !

IL NE FAUT PAS EMBALLER LES DECHETS QUI VONT DANS LE BAC JAUNE ?

OUI – Tous les emballages en plastiques, en métal, les papiers ou cartonnettes sont à jeter en vrac dans le bac jaune.

Le saviez-vous : Certaines personnes, pensant bien faire, mettent leurs emballages recyclables dans des sacs poubelles avant de les mettre dans leur bac jaune. Or les sacs noirs ou opaques ne sont jamais ouverts au centre de tri, les emballages qu'ils contiennent ne seront donc pas recyclés.

Les housses de protection des bacs sont également à proscrire, notamment parce qu'elles peuvent se coincer dans la benne du camion de collecte.

EMPILER, IMBRIQUER DES EMBALLAGES, C'EST POSSIBLE ?

NON – Au centre de tri, les emballages sont triés par matériaux. S'ils sont imbriqués, les agents qui trient manuellement les déchets n'ont pas le temps de séparer les emballages en fonction de leur composition... Ils ne pourront donc pas être recyclés.

Le saviez-vous : Evitez d'empiler vos déchets... mais, en revanche, n'hésitez pas à les écraser pour gagner de la place dans votre bac jaune !

LES MOUCHOIRS VONT-ILS DANS LE BAC JAUNE ?

NON - Qu'ils soient propres ou usagés, les mouchoirs en papier ne vont pas dans le bac jaune du tri. Mettez-les dans le bac des ordures ménagères ou dans votre composteur.

C'est le même geste pour les essuie-tout, les serviettes en papier, les disques de coton. De même, les lingettes, les couches, cotons-tiges ne sont pas recyclables. Ils doivent être jetés dans le bac d'ordures ménagères.

Le saviez-vous : la plupart des produits d'hygiène sont composés de papier déjà recyclés à 7 ou 8 reprises. Leurs fibres sont tellement étirées qu'il n'est plus possible de les recycler.

LE PAPIER DECHIQUETE VA-T-IL DANS LE BAC D'ORDURES MENAGERES ?

OUI – Le papier, lorsqu'il est déchiqueté, broyé, coupé en petits morceaux... ne peut plus être recyclé car, mesurant souvent moins de 5 cm, il passe à travers le tamis au centre de tri.

Le saviez-vous : Evitez de déchiqueter vos papiers, car une fois mis en morceaux, ils ne peuvent plus être recyclés.

TOUT LE VERRE VA DANS LE BAC OU L'ECOPPOINT DEDIE AU VERRE ?

NON – Seuls les emballages en verre (les bouteilles, flacons, bocaux...) peuvent aller dans le bac ou l'éco-point dédié au verre. Les verres de tables, les vases, les vitres, les ampoules... doivent être déposées en déchèterie.

Le saviez-vous : Tous les articles en verre n'ont pas la même composition et nécessitent des températures de fusion différentes. Le mélange des différents types de verre n'est donc pas compatible avec le recyclage.

Plus d'infos

02 96 77 30 99 - ctambassadeur@sbaa.fr

CONTACT PRESSE

Direction communication - 02 96 77 30 41
communication@saintbrieuc-armor-agglo.fr





Lancement du nouveau service Domitub

A compter du 2 septembre 2019, les élus de Saint Brieuc Armor Agglomération ont décidé de mettre en place à titre expérimental, **un nouveau service de transport collectif sur réservation, de porte à porte, Domitub.**

Ce service **réservé aux habitants ayant au moins 70 ans**, fonctionne sur le secteur sud de Saint Brieuc Armor Agglomération uniquement sur les communes suivantes : Lanfains, La Harmoye, Le Bodéo, Le Fœil, Le Leslay, Le Vieux Bourg, Plaine Haute, Plaintel, Ploëuc l'Hermitage, Quintin, Saint-Bihy, Saint-Brandan, Saint-Carreuc, Saint-Donan, Saint-Gildas.

Il a vocation à assurer la mobilité des personnes âgées ne pouvant plus se déplacer par leurs propres moyens et dont l'utilisation des TUB ou des Proxitub est physiquement difficile.

L'accès au service nécessite une inscription gratuite préalable. Le dossier d'inscription est à demander et à retourner complété auprès des Transports Urbains Briochins (TUB).

Domitub fonctionne du lundi au samedi de 8h30 à 20h00 et permet de réaliser jusqu'à 12 voyages par semaine.

Le règlement des voyages hors abonnement se fera à terme échu tous les mois suite à l'envoi par les TUB d'un relevé récapitulatif des courses réalisées dans le mois.

Lors des prises en charge ou des déposés, le personnel de conduite ne sera en aucun cas autorisé à pénétrer dans les parties privatives (portage des courses, montées dans les étages, ...).

Pour plus de renseignements, le règlement intérieur Domitub sera disponible courant août en mairie ou sur le site internet www.tub.bzh / rubrique Domitub

Contacts TUB

- Allotub : **02 96 01 08 08**
- Adresse : 8 rue des Clôtures, 22000 SAINT-BRIEUC
(Attention changement d'adresse à compter du 1^{er} octobre :
1 rue Sébastien Guyot,
22 950 TREGUEUX)
- Internet : www.tub.bzh

Horaires de la bibliothèque

Du 15 au 31 juillet :

Jours	Horaires
Lundi	Fermé
Mardi	Fermé
Mercredi	14h à 18h
Jeudi	15h30 à 18h
Vendredi	Fermé
Samedi	11h à 12h
Dimanche	Fermé

Fermé au mois d'août.

Horaires de la mairie

Horaires habituels jusqu'au 20 juillet :

Jours	Horaires
Lundi, mardi et jeudi	9h / 12h - 14h / 17h
Vendredi	9h / 12h - 14h / 16h
Mercredi	9h / 12h

Horaires du 20 juillet au 31 août :

Jours	Horaires
Lundi	Fermée toute la journée
Mardi et Jeudi	9h / 12h - 14h / 17h
Vendredi	9h / 12h - 14h / 16h30
Mercredi et samedi	9h / 12h

Assurance Maladie

Votre compte ameli vous rend bien des services : commandez votre CEAM pour un séjour en Europe !

Vous partez en vacances prochainement ? Si vous séjournez en Europe ou en Suisse, pensez à commander votre Carte européenne d'assurance maladie (CEAM) sur votre compte ameli au moins 15 jours avant votre départ.

En cas de soins sur place, vous êtes couvert par l'Assurance Maladie et vos frais médicaux sont pris en charge selon la législation en vigueur dans le pays qui vous accueille.

La CEAM est individuelle et nominative, chaque membre de la famille doit avoir la sienne. Elle vous est adressée par courrier et reste

The screenshot shows the Assurance Maladie website interface. At the top, there's a navigation bar with links like 'Accueil', 'Mes paiements', 'Mes messages', 'Mes démarches', 'Mon espace prévention', and 'Mes informations'. Below the navigation, there are sections for 'MES PAIEMENTS' and 'MES DÉMARCHES EN 2 CLICS'. A central notification box is highlighted with a red border, containing text about a CEAM card being sent and asking if the trip is planned before October 5th. Buttons for 'OUI' and 'NON' are present, along with a large blue 'VALIDER' button at the bottom. To the right, there are sections for 'MON AGENDA' (with 'Mes rendez-vous' and 'Pouvoir un rendez-vous') and 'VOTRE AVIS COMpte !' (with a 5-star rating). At the bottom, there's a 'NOUVEAU MESSAGE' section and a 'MON ESPACE PRÉVENTION' section with a 'Coaching santé' link.

The screenshot shows the Assurance Maladie website's 'Télécharger' section. It includes a sidebar with links like 'Télécharger', 'Effectuer une démarche', 'Suivre mes démarches', and 'Propriété intellectuelle'. The main content area has sections for 'TÉLÉCHARGER' (with links for 'Attestation de droits', 'Attestation de pension(s) d'invalidité(s) journalière(s)', 'Demande', 'Déclarer un changement de situation', 'Changement d'adresse', and 'Résidence de mon enfant'), 'EFFECTUER UNE DÉMARCHE' (with links for 'Commander une carte Vitale', 'Commander une carte européenne d'assurance maladie (CEAM)', 'Déclarer la perte ou le vol de carte Vitale', 'Déclarer un accident causé par un tiers', 'Faire une demande de CMU ou d'ACAE', 'Commande de carte Vitale', and 'Arrêt du travail'), and 'SUIVER MES DÉMARCHES' (with links for 'Commande de carte Vitale' and 'Arrêt du travail').

Votre compte ameli vous rend bien des services : téléchargez votre relevé fiscal !

Vous avez perçu des indemnités journalières et/ou pensions d'invalidité en 2018 ?

Pour votre déclaration d'impôts 2019, **téléchargez dès à présent votre relevé fiscal sur votre compte ameli** (rubrique Mes démarches) pour déclarer ces prestations aux services fiscaux.

Ce document reste accessible pendant 6 mois et peut également servir aux autres organismes vous versant des prestations familiales.

Coopérative Jeunesse Service (CJS)



Coopérative Jeunesse de Services

Entreprises, collectivités, associations et particuliers :

CET ÉTÉ, CONFIEZ DES PRESTATIONS AUX JEUNES DE VOTRE TERRITOIRE

Administratif, Événementiel, Promotion, Travaux légers.

cjs COOPÉRATIVE DES JEUNES DE L'ARRIÈRE-PAYS
LA FABRIQUE COOPÉRATIVE Agence de développement des Emplois Jeunesse à l'entrepreneuriat local.
Le CRIC



Cadre légal

Avant-Premièrement, la Coopérative d'activités et d'emploi (CAE) des Côtes-d'Armor héberge juridiquement la CJS. Cela garantit :

- Un exercice légal de l'activité dans le respect de la loi du travail pour mineurs.
- Une protection sociale pour les jeunes coopérateurs via un contrat de travail.
- Une couverture en responsabilité civile professionnelle.

La CJS est soumise aux mêmes conventions et charges que toute entreprise.

CJS, késako ?

Une entreprise coopérative éphémère composée de 10 jeunes de 16 à 18 ans.

Education à l'entrepreneuriat :

- fonctionnement démocratique et gestion d'une entreprise collective.
- découverte du tissu socio-économique local.
- rémunération en fonction de l'activité développée.

Promotion principale

Formations pratiques permettant aux jeunes d'apprendre à connaître et développer leur potentiel.

Accompagnement

d'un comité local composé d'acteurs locaux et de deux référents bénévoles.

EXEMPLES DE MISSIONS

- ADMINISTRATIF : Archivage, mise sous pli, informatique, etc.
- ÉVÉNEMENTIEL : Accueil, décoration, animation, entraînement, etc.
- PROMOTION : Réseau social; distribution de flyers, posters, etc.
- TRAVAUX LÉGIERS : Nettoyage rives, végétaux, mobilier; démontage, mise en rayon, démontage etc.

Et bien d'autres encore !

CONTACT
CJS de QUINTIN
06 37 05 21 03
jqazz80@gmail.com

UN PROJET PORTE PAR :

Réseau ESS
MJC
Pays Premières Côtes-d'Armor

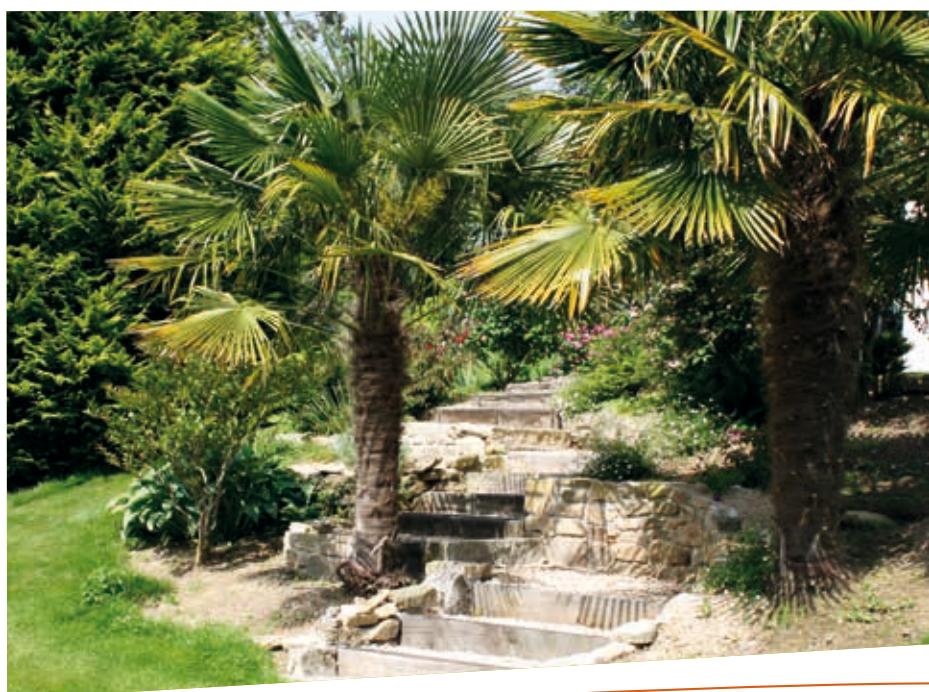
Plan Local Urbanisme

Le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune est en cours de finalisation.

Le PLU sera arrêté en Conseil Municipal et en Conseil d'Agglomération les 24 et 26 septembre.

Une réunion publique de présentation aura lieu en amont mardi 17 septembre à 20h à la salle polyvalente du Tertre.

Venez nombreux !



Amicale Laïque



L'amicale Laïque finit l'année avec un pot de fin d'année scolaire suivie d'un pique-nique, ambiance chaleureuse et décontractée pour clôturer les nombreuses manifestations de l'année (repas à emporter, vente de sapins, repas en salle, objets personnalisés, loto, pizzas, kermesse). Merci à tous les participants, cela nous permet de participer financièrement à tous les événements de l'école.

Très bonnes vacances à tous les enfants !



Association Gym Douce

La saison 2019/2020 s'est terminée par une sortie chez Marie Guerzaille à Saint Caradec.

La reprise aura lieu le lundi 16 septembre aux mêmes heures : 14 h pour le 1^{er} groupe et 15 h pour le 2nd.



Etoile Sportive

L'assemblée générale s'est tenue le samedi 29 juin au foyer du terrain des sports. Une trentaine de joueurs bénévoles et dirigeants étaient présents pour clore la saison 2018-2019.

Il y a du changement au niveau du bureau, Franck Prido cède sa place de co-président à Camille Le Diot après 3 ans passés à la tête de l'ESF au côté de Stéphane Jouan.

Florent Geffray prend la place de Thomas Baudoin au poste de secrétaire. Quatre nouveaux membres sont entrés dans le bureau, Loren Prigent, Florent Geffray, Rudy Haddag et David Gourio.

Co-président : Jouan Stéphane et Le Diot Camille

Vice-président : Tardivel Cyrille et Prido Franck

Sectrétaire : Geffray Florent

Sectrétaire adjoint :

Baquer Sébastien

Trésorier : Le Coq Laurent

Trésorier adjoint :

Bouillennec Charlotte

Membres :

Le Negaret Maëlide, Prigent Loren, Haddag Rudy, Simon Yannick, Fernandez Romain, Jouan Damien, Oger Esteban et Gourio David.

L'Etoile sportive du Foeil compte 9 arrivées, Tardivel Aurélien et Jonathan, Allo Rodrigue, Prigent Yoann, Gaubert Fabien, Duprey Thomas, Eono Alan, Gree Hugo et Merrien Quentin. Aucun départ à signaler, le tout sera dirigé par le nouvel entraîneur Olivier Malcuit qui arrive de Trégueux, il sera secondé par Laurent Le Coq.

L'équipe B sera coachée par David Gourio, Cyrille Tardivel et Stéphane Jouan.

Du côté des féminines, Michel Levaucher quittant le Foeil, Franck Prido aura en charge de continuer à faire progresser les séniors féminines. Quentin Le Cerf l'épaulera pour la saison à venir.

Comité des Fêtes

C'est sous un soleil radieux que le comité des fêtes et loisirs organisait sa dernière manifestation avant les vacances « Marche gourmande » qui a rassemblé plus de 100 participants.

Prochain rassemblement : le TRAIL le 20 octobre, dernière épreuve du challenge «du Gouet au Lié».



Château de la Noë Sèche

Cet été au Château de la Noë Sèche aura lieu une nouvelle programmation estivale avec l'organisation d'un salon VINTAGE les 27 et 28 juillet 2019, sur le thème des années 60/70.

Au programme : exposition de véhicules d'époque, artisans, brocanteurs, orchestre des années 60/70... Avec deux temps forts : une soirée animée le samedi, et un repas en musique le dimanche midi. Venez nombreux, en habits d'époque.

Contact :

arnaud.derochebouet@wanadoo.fr
Tel : **06 28 46 00 91**

Espoir Auto Foeillais



Depuis fin avril la saison d'auto cross a redémarré. Pour le moment les résultats sont au rendez-vous avec plusieurs podiums à la clé.

L'association est en pleine préparation pour la course qui aura lieu le 8 septembre à Le Fœil sur un nouveau terrain. Nous espérons comme tous les ans un grand soleil, et des spectateurs nombreux.

Vous pouvez retrouver sur place restauration rapide et buvette.

Nous vous souhaitons à tous un bel été et de bonnes vacances.



Vintage party

27 & 28 Juillet

• Samedi de 14h à 20h
• Dimanche de 11h à 19h

Marché Vintage & Animation concert | Année 60/70

Repas Concert le dimanche midi 12€
Buvette • Galettes saucisses • Crêpes

Expo permanente véhicules anciens
Concert le samedi à 18h

PARADE DE VOITURES ANCIENNES
Samedi - 15h
Dimanche - 11h

Château de la Noë Sèche • 22800 Le Fœil

Association "Les amis des Vieilles Pierres"
Contact : arnaud.derochebouet@wanadoo.fr - 06 28 46 00 91
Entrée : 5€ - Gratuit - de 12 ans

Maison Fleuries 2019

